



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 10 août 2025

Alerte canicule : vigilance ROUGE en Gironde

Au vu des conditions météorologiques exceptionnelles, le département de la Gironde sera placé **en vigilance ROUGE canicule à compter du lundi 11 août à 12h, et ce jusqu'au mardi 12 août à 6h minimum**. Les températures pourraient dépasser les 43°C en journée, se maintenir à 29°C en soirée et aux alentours des 20°C la nuit.

Conformément au plan départemental de gestion de la canicule, le préfet de la Gironde, a informé l'ensemble des maires et a placé les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection civile en pré-alerte. Il appelle chacun à la plus grande vigilance, notamment pour protéger les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Par arrêté préfectoral, toute manifestation publique se tenant à l'extérieur ou dans des locaux non-climatisés sera interdite dès demain XXh et jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire. Les feux d'artifices ne seront pas autorisés jusqu'à...

Le centre opérationnel départemental sera activé demain, lundi dès 9h.

La secrétaire générale de la préfecture réunira la cellule départementale canicule demain, lundi à 10h pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention.

Par ailleurs, le département de la Gironde reste en risque très sévère pour les feux de forêt (niveau ORANGE / niveau 3 sur une échelle de 5). Les mesures de restriction et d'interdiction fixées par arrêté préfectoral du 7 août demeurent en vigueur.

Canicule : rappel des bons gestes à adopter et des recommandations à suivre

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras) ;
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...) ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, si nécessaire demandez l'aide.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé www.sante.gouv.fr et des services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr

Un numéro d'information est également à disposition du public : 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).